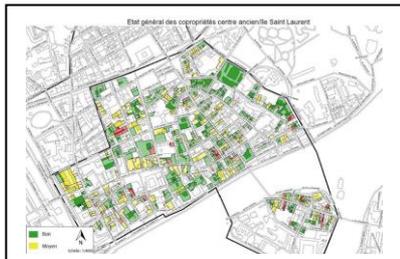




Amélioration du parc immobilier bâti - Stratégie d'intervention du Grand Chalon pour requalifier les copropriétés

Maîtrise d'ouvrage : Le Grand Chalon



Des enjeux du territoire sur l'habitat existant

Trois enjeux principaux ont été identifiés pour les politiques d'intervention de l'habitat : l'amélioration de l'information et l'orientation des publics face à la complexité des interlocuteurs et de la réglementation ; la rénovation énergétique des copropriétés qui concerne 30% des logements du territoire ; un besoin de veille sociale et d'accompagnement des ensembles les plus fragiles.



Une stratégie globale en réponse aux enjeux locaux

Afin de répondre à ces enjeux, Le Grand Chalon a mis en œuvre :

- **Un espace d'information, d'accueil et d'orientation** permettant de répondre à toutes les questions relatives aux problématiques « habitat » :
⇒ **L'espace Habitat Conseil du Grand Chalon**
- **Des dispositifs ciblés et gradués** permettant d'intervenir auprès de toutes les copropriétés du territoire avec trois niveaux d'interventions :
⇒ Accompagnement à la réalisation de travaux : **Le PIG « Rénovation Énergétique des copropriétés pilotes »** : 5 copropriétés sélectionnées (285 logements).
⇒ Repérage et accompagnement des copropriétés les plus fragiles : **un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)** : 59 fiches d'identités, 8 ateliers d'échanges en direction des copropriétés, 8 diagnostics multicritères.
⇒ Accompagnement ouvert à toutes les copropriétés : **la Mission d'accompagnement méthodologique des copropriétés** de l'Espace Habitat Conseil : 3 500 contacts, 8 copropriétés accompagnées dans le cadre d'une AMO, 4 éligibles au dispositif HM copropriétés (683 logements).



Contact

Nadine VERNIAUT

Chargée de Mission Habitat
Direction de l'Habitat et du Foncier
03 85 90 84 52
nadine.verniaut@legrandchalon.fr

Le Grand Chalon précise que la réussite de ces interventions repose sur la nécessaire synergie entre les différents dispositifs et les acteurs du territoire. La mobilisation des partenaires, professionnels ou bénévoles, (comme par exemple la montée en compétences de professionnels de la rénovation énergétique et la création de structure locale) sont des facteurs indispensables pour orienter vers les accompagnements les plus adaptés.